

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE CROULT

RIF.4



1 623 673 habitants

73 Km de masses d'eau
« cours d'eau »

442 km²

L'amont du Croult et du Petit Rosne traversent la Plaine de France, territoire agricole mité par le développement actuel et à venir de l'urbanisme et des infrastructures de transports. Leurs cours sont rectifiés et recalibrés sur d'important linéaire. Ils sont en grande partie couverts lors de la traversée des agglomérations. Ces modifications accentuent les problèmes d'inondation et la création d'ouvrages de régulation impacte fortement les potentialités écologiques des cours d'eau. Les dysfonctionnements des réseaux d'assainissement sont à l'origine de la mauvaise qualité physico-chimique. Les activités agricoles à l'amont des bassins versants sont à l'origine d'une forte contamination des eaux par les pesticides.

L'aval du Croult et de la Morée sont canalisés et couverts sur la majeure partie de leur cours.

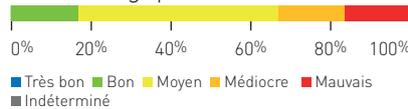
Ils ne circulent plus dans leur lit naturel et l'urbanisation dense occupe le lit majeur. Les paramètres de la qualité de l'eau sont fortement dégradés par des rejets d'eaux usées, le ruissellement des surfaces imperméabilisées des zones urbaines et la présence d'anciennes décharges.

Le ru d'Enghien est fortement déclassé sur l'ensemble des paramètres physico-chimiques et sur l'indice invertébré. Il est artificialisé et subit de fortes pressions liées aux dysfonctionnements des réseaux de collecte par temps sec et par temps de pluie.

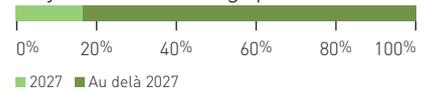
Les projets en lien avec le développement des équipements de transport vont modifier le territoire avec un risque d'imperméabilisation supplémentaire. La maîtrise des ruissellements à la source est la solution à privilégier lors de la conception et la mise en œuvre des projets.

Masse d'eau	
Rivières et canaux	6
Lac	0
Transitions	0
Côtières	0
Souterraines	1

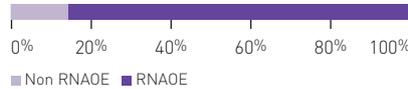
État écologique ESU



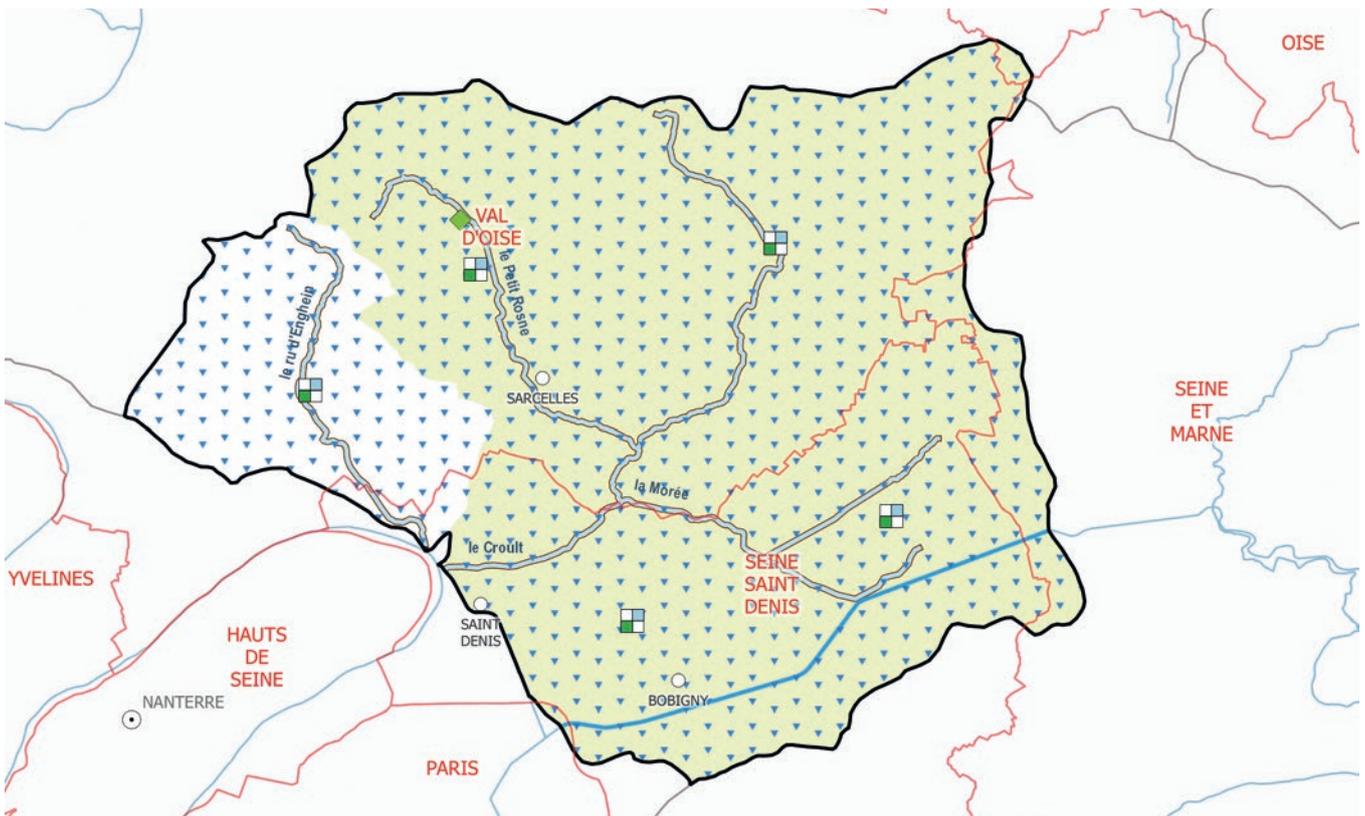
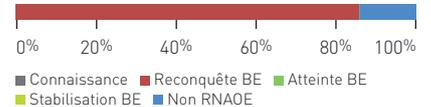
Objectif état écologique ESU



ME en RNAOE



Ambitions ME



SAGE «CROULT-ENGHIEU-VIEILLE MER» mis en œuvre

UNITÉ HYDROGRAPHIQUE
CROULT

RIF.4

MESURE	NOM DE LA MESURE	ME%	SO	C	μ	E
Réduction des pollutions des collectivités						
ASS0201	Réaliser des travaux d'amélioration de la gestion et du traitement des eaux pluviales	71				
ASS0302	Réhabilitation d'un réseau hors Directive ERU	71				
Lutte contre les inondations						
INO0301	Mettre en place des mesures de maîtrise du ruissellement urbain et de l'urbanisation	100				
Réduction des pollutions agricoles						
AGR0201	Limitation des transferts de fertilisants dans le cadre de la Directive nitrates	28				
AGR0302	Limitation des apports de fertilisants au-delà de la Directive nitrates	14				
AGR0303	Limitation des apports de pesticides	71				
AGR0401	Mettre en place des pratiques pérennes à faible utilisation d'intrants	14				
AGR0503	Elaboration d'un programme d'action AAC	14				
Protection et restauration des milieux						
MIA02	Mesures de restauration hydromorphologique de cours d'eau	71				
MIA14	Mesures de gestion des zones humides	57				
Gestion de la ressource en eau						
RES0101	Ressource - Etude globale et schéma directeur	14				